

BORDEAUX 2024, LA LDH SE LANCE DANS LA BATAILLE DU RASSEMBLEMENT CONTRE L'EXTRÊME DROITE

La LDH (Ligue des droits de l'Homme), lors de son 92^e congrès national, à Bordeaux, du 18 au 20 mai 2024, a adopté [une résolution générale intitulée « Pour une alternative démocratique, sociale et écologique »](#).

Au travers de cette résolution, la LDH se propose d'être une table commune et ouverte permettant l'agrégation des différentes forces syndicales, associatives et politiques, **pour faire émerger une alternative politique unitaire à même de défaire l'extrême droite dans les urnes pour les élections municipales de 2026 puis l'élection présidentielle de 2027.**

Le congrès s'est clôturé par une table ronde, à laquelle de nombreux partenaires associatifs et syndicaux ont participé pour amorcer ce travail commun. Etaient présentes et présents :

Attac : Youlie Yamamoto
Cimade : Monique Guyot-Berni
Greenpeace : Jean-François Julliard
Oxfam : Cécile Duflot
Syndicat de la magistrature : Nelly Bertrand
Syndicat des avocats de France : Judith Krivine
Confédération paysanne : Sylvie Colas
FSU : Benoît Teste
Union syndicale Solidaires : Murielle Guilbert
CFDT : Isabelle Mercier
CGT : Céline Verzeletti

[Une deuxième résolution de congrès appelle à une paix juste et durable entre les peuples israélien et palestinien dans le respect du droit international.](#)

Le 7 octobre 2023, les milices du Hamas ont procédé à une incursion terroriste en Israël et massacré environ 1 200 hommes, femmes, enfants, tout en s'emparant d'environ 240 otages. A la suite de ces atrocités commises sur des civils, le gouvernement d'Israël et son armée ont mis en place une punition collective d'une violence inouïe, frappant l'ensemble de la population de Gaza. Face à cette escalade de la violence, la LDH a adopté cette résolution d'urgence visant notamment à rappeler la nécessité de mettre un terme à l'impunité permanente dont bénéficie l'Etat d'Israël par des sanctions dissuasives et préventives – pour

LDH

Fondée en 1898



lesquelles la France s'honorerait en jouant un rôle moteur –, mais aussi son engagement plein et entier pour une paix juste et durable entre les peuples israélien et palestinien, dans le respect du droit international.

COMMUNIQUÉ

BORDEAUX, LE 20 MAI 2024

Nathalie Tehio, élue présidente de la LDH

A l'issue du congrès, le Comité national renouvelé a élu le Bureau national. Nathalie Tehio est présidente, Lionel Brun-Valicon est trésorier, Arié Alimi, Vincent Rebérioux et Evelyne Sire-Marin sont vice-présidents et vice-présidente, Emmanuelle Jourdan Chartier, Isabeau Le Bourhis, Franck Merlin-Anglade sont membres du secrétariat général, Pierre-Antoine Cazau, Sophie Giroud, Barbara Romagnan, Jan Robert Suesser sont membres du bureau.

Arié Alimi, Pierre Bernat, Berthé Daraba Abdoul Latif, Habiba Bigdade, Joëlle Bordet, Nicolas Bourbon, Ingrid Boury, Lionel Brun-Valicon, Pierre-Antoine Cazau, Barbara Durot, Grâce Favrel, Paul Garrigues, Sophie Giroud, Rozenn Guégen Caruso, Fabienne Haloui, Thomas Houdusse, Emmanuelle Jourdan-Chartier, Leïla Kennouda, Philippe Laville, Isabeau Le Bourhis, Kristina Lowis, Hadrien Maury-Casalta, Sophie Mazas, Franck Merlin-Anglade, Fabienne Messica, Nicolas Moysan-Laroy, Pascal Nakache, Marion Ogier, Rosa Ould Ameziane, Jean-Claude Pilet, Vincent Rebérioux, Alexandre Richard, Barbara Romagnan, Cécile Ropiteaux, Evelyne Sire-Marin, Jan Robert Suesser, Nathalie Tehio, Agnès Tricoire, Alain Vantroys et Marie-Christine Vergiat composent désormais le Comité national.

Le congrès a élu par acclamation Patrick Baudouin président d'honneur.

LDH
Fondée en 1898

